



40630 Sabres



# Le VERGER de PÉCHIRE



## Contexte

- Tempête Klaus de Janv 2009
- Solidarité rurale et collectif AAC !
- Réhabilitation des espaces publics boisés
- 2013 : naissance du projet de verger citoyen

## Cadre conventionnel tripartite

- **Mairie de Sabres** (propriétaire et maître d'ouvrage)
- **CVRA : Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine,  
Domaine de Barolle 47130 Montesquieu**  
(conception et maîtrise d'œuvre)
- **Association Aux Arbres Citoyens !**  
(porteur de projet)

## Budget prévisionnel : 15 400 € TTC

Préparation des sols : 2 500 € (CVRA, LPAF, régie municipale non incluse)

Plantations : 3 500 € (CVRA, bénévolat)

Clôture : 2 000 € (régie municipale)

Irrigation : 6 000 € (France Pivots)

Convention CVRA/Mairie/AAC ! : 1400 €/an

Subventions Leader : 3 800 €

Participation AAC ! : 7 000 €

Financement Commune de Sabres : 4 600 € - TVA récupérable

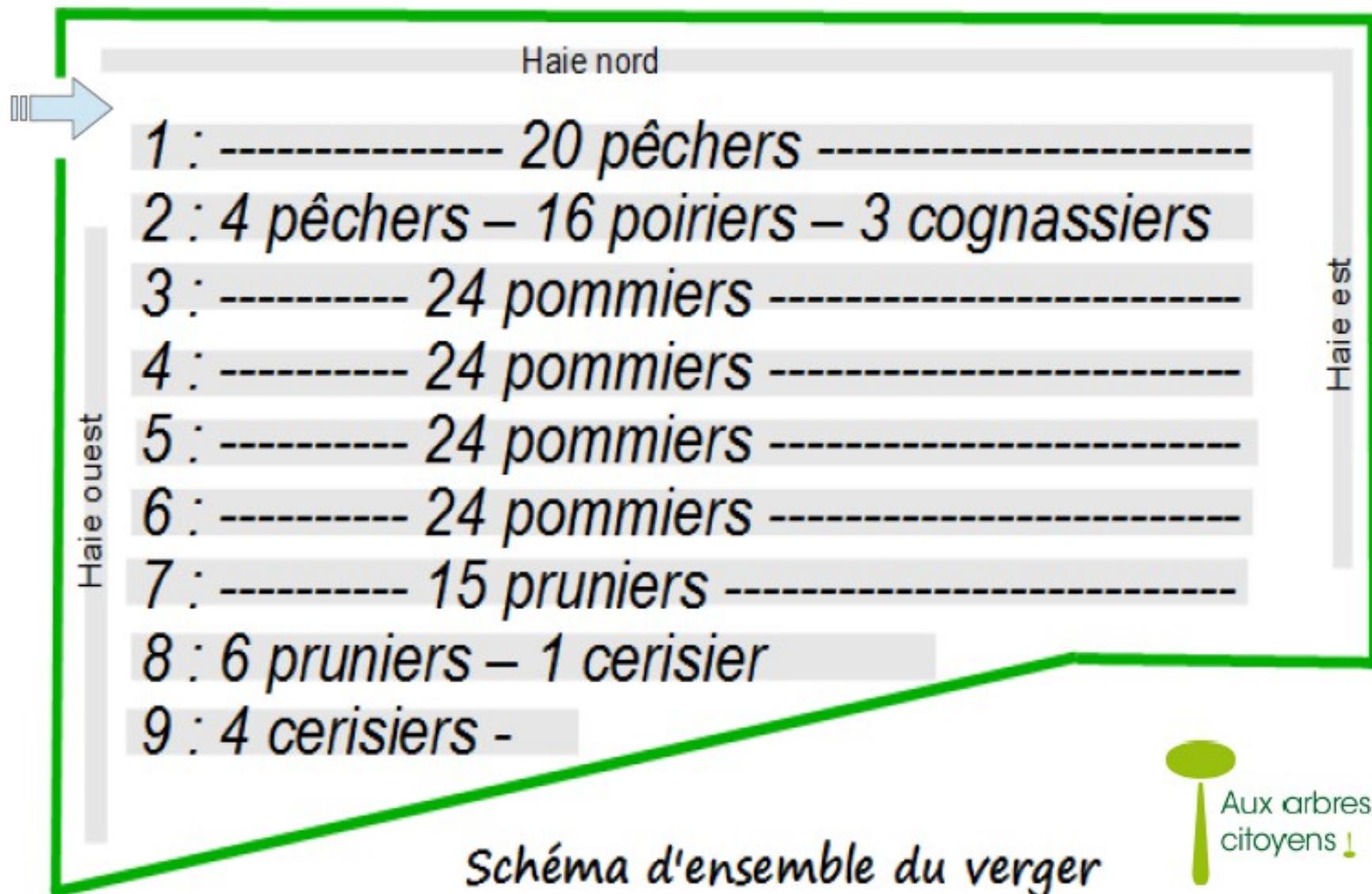
Réalisation : Décembre 2013

Parcelle communale de 6000 m<sup>2</sup> située à la sortie du bourg, entre la route de Luglon et la route des Bourdettes, face à l'airial de Carot.



## Accès route des Bourdettes





Soit in fine :

- 201 arbres fruitiers de production :

*99 pommiers, 27 pêchers&brugnoniers, 25 poiriers, 24 pruniers, 9 cerisiers, 6 figuiers, 3 cognassiers, 2 noyers, 1 abricotier et 1 kaki*

- une centaine de fruitiers de haie (3 côtés) essentiellement composés d'arbousiers, sureaux noirs, vigne (8 pieds), cerisiers et pommiers rabattus annuellement à 1m environ

# Les enjeux environnementaux

- Participer à la conservation des variétés anciennes
- Créer de la biodiversité
- Cultiver dans le respect des sols
- Produire des fruits 0 phyto

# Les enjeux territoriaux

- Contribuer aux circuits courts de restauration collective (établissements scolaires, Epahd, Clsh, ...)
- Distribution par Amap locales
- Développer une dynamique participative :  
formations en arboriculture ouvertes au public et aux agents territoriaux,  
ateliers participatifs et/ou créatifs ouverts à tous (publics adultes et enfants) : entretien, taille, récoltes, création d'hôtels à insectes, nichoirs, projets artistiques ...
- développer des partenariats locaux :  
parc naturel des Landes de Gascogne (Marquèze),  
établissements scolaires (écoles, lycée agricole et forestier)  
associations locales (Culture et Loisirs, Automnales de Sabres, Amap Haute Lande)

- **Octobre 2017 : où en sommes-nous ?**
  - la vie associative
  - les problèmes rencontrés
    - \* entretien et maintenance
    - \* mobilisation du bénévolat
    - \* suivi des conventions
  - les projets à court terme